

la ligue de
l'enseignement

F.O.L. de l'Isère



Évaluation intermédiaire du

PROJET EDUCATIF

TERRITORIAL

Réunion du Mercredi 10 Juin 2015

La démarche

- Le projet éducatif territorial (PEDT) est un cadre partenarial visant à favoriser la complémentarité des temps éducatifs
- Le PEDT permet de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.
- Après une concertation et une co-construction du PEdT fin 2013 voici le temps de faire vivre Le Projet :

Préserver une continuité éducative de qualité pour les enfants

Garantir une démarche de coéducation rassemblant tous les acteurs

Rassembler la communauté éducative

- Objectifs de l'évaluation intermédiaire :

Confirmer la mise en œuvre des objectifs du PEdT

Prolonger la démarche de concertation

Dégager des pistes d'amélioration

Rappel des objectifs éducatifs du PEdT Trièves 2014/2017

- Permettre à l'enfant d'avoir des temps de liberté, de respiration, de pause.
- Permettre à l'enfant de devenir responsable : développer l'esprit critique, le respect, la tolérance, respecter le cadre et les limites du « vivre ensemble ».
- Développer la tolérance, et la coopération. Reconnaître la différence, l'accepter, et la considérer comme une richesse.
- Permettre à l'enfant de jouer, et de manipuler.
- Donner à l'enfant des clefs de lecture pour comprendre le monde.
- Valoriser les enfants dans leurs temps d'animations.
- Laisser aux enfants la possibilité de choisir.
- Eviter les exclusions de toutes formes.

1- Données quantitatives

Moyens humains:

- 4,5 ETP supplémentaires depuis septembre 2014 (de 24 à 28,5 soit +19%)
- 0,5 ETP consacré à la coordination

Budget:

132 000 € (hors coordination) en partie financés par le fonds d'amorçage (32 000 €/an)

Fréquentation: 75% des enfants fréquentent la récréative (moyenne du territoire). De 63% à 92% en fonction des écoles.

Un impact sur les accueils de loisirs du mercredi: -30 % de fréquentation constatés en moyenne

2. Données qualitatives

Au terme de l'évaluation menée par la ligue de l'enseignement, cette dernière tire un **bilan positif** de la mise en place de la réforme sur le Trièves et respectueux des objectifs du PEdT.

La réforme scolaire a permis une réflexion globale autour du temps de l'enfant grâce au **travail collaboratif de 2 services**: vie scolaire et enfance jeunesse.

Elle a également imposé la nécessité d'envisager une **coordination pédagogique** qui s'est traduite de la façon suivante :

- Une **communication et un dialogue** avec les parents et les partenaires éducatifs
- Une **mission d'accompagnement des agents** (formation posture professionnelle, projets)
- **Accompagnement individuel des familles** en cas de difficulté avec les enfants (30 suivis individuels)

3- La méthode d'évaluation

Observations des sites en fonctionnement :

- École de Mens : le jeudi 2 avril sur le temps de la pause méridienne
- École de Monestier de Clermont : le jeudi 2 avril sur le temps de la « récréative » et le périscolaire du soir
- École de Monestier : retour avec l'équipe sur les pratiques, le vendredi 10 avril
- École de Clelles : le mardi 26 mai sur le temps de la « récréative » et le périscolaire du soir

Animation de trois ateliers de travail, à raison de 1 par canton :

- **Méthode participative, croisement des regards des différents statuts.**
 - Travail de production à l'aide d'une grille d'indicateurs au regard des objectifs déclinés dans le projet : le bien être de l'enfant, l'organisation et les relations entre les acteurs. Trois groupes constitués de chacun des statuts (parents, personnels encadrant, enseignants, élus). Chaque groupe a réfléchi sur une des trois entrées.
- **Celles, le mardi 28 avril**
 - 3 parents, 3 encadrants, 4 enseignants , 2 élus et 3 personnes de la CCT
- **Monestier, le mercredi 29 avril**
 - 7 encadrants, 2 enseignantes, 4 élus, 2 personnes CCT, pas de représentants de parents
- **Mens, le jeudi 7 mai**
 - 3 parents, 7 encadrants, 5 enseignants, 2 élus et 4 personnes CCT

4 - Le Bien être de l'enfant

■ L'enfant a besoin :

➤ De temps de liberté :

- Un temps de « récréation » de 10 à 15 minutes a été mis en place en début de récréative quand temps adossé au temps scolaire.
- Plusieurs conceptions de la liberté : de ne rien faire ? De choisir son activité ? D'être en activité libre ?
- Oui à la liberté dans le respect des règles de vie
- Les accueils de loisirs répondent mieux à ce besoin de liberté
- Liberté parfois difficile à mettre en œuvre du fait d'une contrainte de temps.

4 - Le Bien être de l'enfant

▪ L'enfant a besoin :

➤ De temps de pause, calme :

- Accueil en douceur sur le péricolaire du matin
- Mise en place de temps calmes pour faire « redescendre l'excitation » après le temps du repas
- Heure de coucher parfois tardive (maternelles) par rapport à la fin du repas de midi
- La question est posée du respect du sommeil des enfants qui sont inscrits à la récréative ?
- Dans certaines familles les activités extrascolaires sont nombreuses, le coucher parfois tardif le soir.

➤ De jouer :

- Peu de jeux de société dans le cadre d'activités libres sur le temps du midi (Mens)
- Offre de jeux restreinte sur l'ensemble des temps péricolaires
- Les enfants ont peu de temps pour jouer (midi)

4 - Le Bien être de l'enfant

■ L'enfant a besoin :

➤ De choisir :

- Globalement, à la récréative, les enfants d'élémentaire choisissent leur activité selon plusieurs propositions :
 - Jeux sportifs
 - Activité manuelle
 - Jeux de société
 - Temps libre (lecture...)
 - Devoirs
- En maternelle: jeux d'imitation, jeux extérieurs, jeux libres
- L'enfant peut choisir d'être avec ses copains
- L'enfant peut choisir de ne « rien faire »

4 - Le Bien être de l'enfant

▪ L'enfant a besoin :

➤ D'un cadre rassurant et sécurisant ; bienveillance :

- Les équipes périscolaires veillent à la sécurité physique, affective et morale des enfants
- Mise en place d'une personne référente par groupe /Monestier
- Les enfants attendent « la récréative »

➤ De repères :

- Les enfants distinguent le contenu de l'école et de la récréative
- Repérage plus facile pour les maternelles que pour les élémentaires qui peuvent être amenés à changer de lieux (amélioré depuis le début de l'année)
- Repères stables du fait des échanges entre encadrants périscolaires et enseignants mais les règles de vie communes ne sont pas formalisées

3- Le Bien être de l'enfant

▪ L'enfant a besoin :

➤ D'être valorisé et qu'on lui fasse confiance :

- Participation des enfants au service (restaurant scolaire), à la mise en place et au rangement du matériel. Adaptation selon les capacités.
- Responsabilisation des plus grands sur des groupes d'âges mixés
- Valorisation de l'enfant sur d'autres compétences que celles scolaires

➤ D'être avec ses copains :

- Choix du groupe par l'enfant
- Gestion complexe des perturbateurs dans le groupe

4 - Le Bien être de l'enfant

■ L'enfant à besoin :

➤ De manipuler et d'expérimenter :

- Les enfants pratiquent différentes activités : manuelles, jeux collectifs, jeux de société (...).
- Manque de jeux de manipulation en maternelle et élémentaire sur certains sites
- Insuffisance de petit matériel par rapport au nombre d'enfants présents
- Critique de l'activité autour de l'écran

➤ Une offre éducative en fonction de son âge :

- Propositions éducatives différentes selon maternelle / élémentaire récréative / accueils de loisirs

5 - Les relations entre acteurs éducatifs

▪ La continuité éducative :

- **Transmission entre les différents acteurs sur la journée , la semaine de l'enfant :**
 - Globalement, plus d'échanges entre enseignants et encadrants (sur les temps de transition). Lien plus fort en maternelle /ATSEM.
 - Progression des échanges avec les familles (Monestier)
 - Nombreux échanges entre enseignants et collectivité (Mens)
 - A Monestier, les familles regrettent qu'il y ait moins de contacts avec les enseignants, pour les enseignants ça n'a pas évolué
 - Problème d'identification des interlocuteurs : des parents s'adressent aux enseignants sur des questions concernant le périscolaire (inscription de dernière minute...)
 - Regret du peu d'échanges entre les familles et encadrants sur le temps de la récréative lorsque les enfants prennent le transport scolaire

5- Les relations entre acteurs éducatifs

▪ **La continuité éducative :**

➤ **Lien entre le projet d'école et le projet d'activité périscolaire :**

- Absence de communication des projets d'école vers les autres acteurs éducatifs : pas de connaissance du projet d'école par les équipes périscolaires
- Les enseignants sont intéressés pour faire du lien entre les projets mais rappellent que le projet d'école concerne tous les enfants (temps obligatoire) contrairement au périscolaire (temps non obligatoire);

➤ **La coordination du projet :**

- Absence d'un coordinateur spécifique à Monestier
- Missions du référent peu claires
- Manque de temps formels des différents acteurs pour se coordonner
- Temps de préparation en équipe : 1h15/semaine

5- Les relations entre acteurs éducatifs

▪ La continuité éducative :

➤ Partage des locaux et du matériel :

- Entente sur le partage des locaux : utilisation de salles de classe, salle de motricité, salle d'activités (...)
- « Adaptation » des équipes périscolaires selon les locaux disponibles
- A Mens, matériel mis en commun enseignants / animateurs
- Peu de place pour ranger le matériel périscolaire lorsqu'il n'y a pas d'espace dédié

5- Les relations entre acteurs éducatifs

▪ **La continuité éducative :**

➤ **Place faite aux familles :**

- Mens : Invitation des familles à une réunion, à « une récréative porte ouverte » mais peu de familles présentes
- Monestier de Clermont : organisation d'une réunion publique : a permis d'établir le dialogue
- Monestier du Percy : les familles souhaiteraient plus d'informations concernant les interventions (présentation, bilan)
- A saint Maurice, Clelles, communication vers les familles (cahier individuel, journal de présentation, livret) : satisfaction des familles
- Implication faible des familles dans le projet

5- Les relations entre acteurs éducatifs

▪ **Cohérence éducative :**

➤ **Connaitre le travail de tous et le respecter :**

- Bonne connaissance entre les personnels périscolaires (récréative, pause méridienne, accueils matin et soir, référent) et personnels d'entretien.
- Connaissance insuffisante du rôle de chacun, respect ?
- Les familles ont de forte attentes/savoir qui fait quoi ?

➤ **Mise en commun des règles de vie:**

- Règles partagées implicitement

5- Les relations entre acteurs éducatifs

■ Communication :

- **Communication du projet à l'ensemble des acteurs, compréhension et adhésion du projet par les acteurs:**
 - Association des familles aux différentes étapes du projet (Élaboration, évaluation intermédiaire...), l'esprit du projet a été relayé dans les conseils d'école et diffusé aux familles via les comptes rendus
 - Incompréhension des familles quant au sens du projet/récréative : entre temps d'activité et temps de respiration: attentes déçues / questionnaire réalisé avant PEDT
 - Inconfort des personnels du fait des attentes différentes familles/collectivité

6- L'organisation

▪ L'encadrement :

➤ La formation des personnels :

- Le personnel périscolaire a suivi une formation de 4 jours sur l'année scolaire 2014/2015. Formation intéressante mais qui doit être prolongée. Thèmes : PSC1; BAFA; formation continue

➤ Fonction éducative des personnels

- Le personnel a besoin d'être confirmé dans sa fonction éducative et de développer ses techniques d'animation

6- L'organisation

▪ L'encadrement :

- **L'accompagnement des personnels dans le rôle éducatif**
 - 1 heure par semaine de temps de préparation et de coordination d'équipe
 - Appui et accompagnement des coordinateurs PEDT et Enfance Jeunesse (pour les équipes de Monestier de Clermont).
- **Valoriser le temps de travail des personnels**
 - Temps de préparation et coordination considéré comme insuffisant
- **Autres intervenants**
 - Peu d'intervenants extérieurs
 - Sentiment d'isolement de certains intervenants

6- L'organisation

▪ Les locaux et le matériel :

➤ Sécurisés, accueillants , adaptés, accessibles et à proximité :

- Les sites sont sécurisés = locaux scolaires
- Mens, Clelles : locaux récents et en suffisance
- Monestier : salle bruyante et peu agréable, la cour devant la salle polyvalente pose des questions de sécurité et de confort d'accueil.
- Monestier, les locaux exigus ne facilitent pas le partage des locaux
- Pas d'aménagements possibles des salles quand ce sont des classes.
- Espaces limités en cas de mauvais temps.
- Généralement, les sites sont à proximité (hors salle des Séquoia à Clelles)
- Partage du matériel en bonne intelligence

6- L'organisation

▪ **Les repères :**

➤ **Continuité éducative :**

- Volonté d'une stabilité dans les lieux, les encadrants et les activités
- Concertation sur les projets (lien projets d'école et PEdT) à renforcer
- Stabilité des équipes sur les différents temps
- La continuité éducative n'est pas assurée dans le cadre du transport scolaire (autres intervenants extérieurs)

➤ **Référents identifiés :**

- ATSEM repères pour les maternels tout au long de la journée

7-Préconisations à l'issue de l'évaluation

DES PRECONISATIONS STRUCTURELLES

- Au regard de la complexité sur Monestier de Clermont un besoin de **coordination spécifique** est à examiner. Un **passage en déclaratif** (règlementation ACM) devra être étudié.
- **Equilibrer la coordination du PEDT à l'échelle du territoire.** L'ajout possible d'une coordination spécifique sur MdC le permettrait.
- Poursuite de **l'accompagnement de proximité** des équipes sur les différents sites

DES PRECONISATIONS LOGISTIQUES

- Une salle dédiée et adaptée au périscolaire quand les locaux le permettent + **aménagement des espaces** : coin repos avec des coussins, coin dinette, coin construction, coin jeux libres, espace dessins...
- Les **temps de transition** doivent être réfléchis collectivement entre les partenaires : nécessaire partage de l'information pour mieux accompagner l'enfant dans sa journée.
- Élaboration de **règles de vie communes** (scolaire /périscolaire) sur chaque site
- Réflexion commune sur une charte de **mutualisation du matériel et partage des locaux** afin d'optimiser le matériel d'activités et les locaux

DES PRECONISATIONS « RESSOURCES HUMAINES »

▪ **Renforcer le personnel périscolaire dans sa fonction éducative et d'animation.** Poursuite de la formation des agents :

- Connaissance de l'enfant (rythmes et besoins)
- Posture éducative
- Gestion de groupe
- Construction de parcours éducatif
- Techniques d'animation autour du jeu (jeux sportifs, jeux de société, jeux de coopération....)
- Utilisation des ressources locales

DES PRECONISATIONS « COMMUNICATION »

- Une **communication régulière** en direction des différents acteurs autour de la mise en œuvre du projet
- **Des trombinoscopes** pour aider les enfants et les familles à se repérer dans les lieux de l'école et à identifier les adultes de l'école et du périscolaire